



PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
M.R.C. DE MASKINONGÉ**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

À l'effet que le conseil municipal de la Municipalité d'Yamachiche adoptera les prévisions budgétaires 2023 lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le lundi 19 décembre 2022, immédiatement après la séance extraordinaire du lundi 19 décembre 2022 de l'adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2023-2024-2025.

Tous les intéressés peuvent assister à la séance extraordinaire du lundi 19 décembre 2022 qui se tiendra à l'hôtel de ville de la municipalité d'Yamachiche, situé au 366, rue Sainte-Anne, à Yamachiche, à 19 h.

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À YAMACHICHE CE 25^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Marie-France Boisvert
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Je soussignée, Marie-France Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Yamachiche, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé conformément à la loi, le 25 novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-cinquième jour de novembre deux mille vingt-deux.

Marie-France Boisvert
Directrice générale et secrétaire-trésorière